

CR de la réunion du comité du 19 janvier 2019
Paris, ENS, 45 rue d'Ulm

Bureau : E. Caire, N. Cros, Ch. Cusset, R. Faure, G. Flamerie de Lachapelle, V. Gitton-Ripoll, S. Kefallonitis, Fr. Ploton-Nicollet, A. Sinha, Chr. Veyrard-Cosme ; R. Alessi (invité).

Comité : Sophie Aubert-Baillet (Grenoble), Jacques-Emmanuel Bernard (Toulon), Marie-Thérèse Cam (Brest), Lucie Claire (Amiens), Jacques Elfassi (Metz), Sylvie Labarre (Le Mans), Estelle Oudot (Dijon), Pascale Paré-Rey (Lyon 3), Antoine Pietrobelli (Reims), Bruno Poulle (Besançon), Déborah Roussel (Tours), Jean Schneider (Lyon 2), Mathilde Simon (ÉNS Ulm), Jean-Marc Vercruysse (Artois), Gaëlle Viard (Aix).

Excusés : Pierre-Alain Caltot, J. Dalbera, Marie-Nelly Fouligny, Julie Gallego, Johann Goeken, Laurent Gourmelen, Marie-Rose Guelfucci, Charles Guérin, Mathieu Jacotot, Caroline Magdelaine, Rémy Poignault, Jean-François Thomas, Étienne Wolf.

I. Actualité de l'enseignement secondaire

1. Réforme du lycée.

- Les nouveaux programmes donnent toute satisfaction. Le Conseil supérieur des programmes a consulté l'APLAES sur la question des programmes de 2^{nde} et de 1^{ère} (spécialité LLCA et option LCA), l'a reçue par deux fois, en septembre et octobre, et l'a bien écoutée.

- La cartographie des lycées où il est projeté d'ouvrir la Spécialité LLCA (Langues et Cultures de l'Antiquité) est en cours de publication. Un certain nombre d'inquiétudes demeurent sur le nombre et la répartition géographique des établissements qui l'ouvriront. Le président de l'APLAES a été reçu à l'Élysée le 16 janvier par le conseiller éducation du Président de la République, Thierry Coulhon, et cette question a été abordée. Une visite commune est prévue le 1^{er} février à la DEGESCO, avec la SOPHAU (Société des Professeurs d'Histoire Ancienne de l'Université) et la SHMESP (Société des Historiens médiévistes de l'Enseignement supérieur public) le 1^{er} février. On rappelle qu'il y a en tout 11 spécialités ; LLCA fait partie d'un groupe de 4 spécialités qui n'ouvriront pas nécessairement dans tous les établissements, mais dans un « bassin élargi ». Le choix final de l'ouverture revient, dans chaque établissement, au chef d'établissement et au CA.

- L'inquiétude est la suivante : que les options dans certains lycées ferment quand il n'y a pas de spécialité (dotations horaires globales en baisse). Les chefs d'établissement pourraient essayer de fermer les options en prétextant qu'il n'y a pas d'inscrits. Peut-on demander que les inscriptions soient transparentes et que le ministère fasse descendre des instructions vers les rectorats et les établissements, demandant des ouvertures de classe de spécialité et d'options lorsque la situation semble l'exiger ?

- Pour faciliter les ouvertures ou les maintiens, les programmes de l'option et de la spécialité sont « articulables » : le professeur peut mélanger les deux effectifs, les élèves de spécialité recevant une heure de plus que leurs camarades. Le coût supplémentaire de l'ouverture de la spécialité LLCA dans un établissement dispensant déjà les cours d'option LCA serait d'une heure en 1^{ère} et de trois heures en Tle. Pour maintenir l'attractivité de l'option, les langues anciennes se voient attribuer un coefficient de 3 (contre un coefficient 1 pour les autres options).

2. CAPES et agrégation : nombre de postes maintenus.

- après le traumatisme de 2018, où 18 postes n'avaient pas été pourvus, l'APLAES, représentée par son président François Ploton-Nicollet, accompagné de Blanche Lochmann,

présidente de la Société des Agrégés de l'Université, a demandé un rendez-vous à Olivier Barbarant, doyen du groupe lettre de l'IGEN. Il a été demandé que le nombre de postes ouverts ne diminue pas cette année ; la demande a été suivie d'effet. Il a été demandé aussi une meilleure représentation des universitaires de 8^e section dans les jurys.

- Les écrits de l'agrégation externe sont avancés d'un mois cette année (à partir du 28 février) ; et les écrits de l'agrégation interne ont lieu en janvier. Ce calendrier précoce pose des problèmes pratiques dans la préparation des candidats. À cela s'ajoute une inégalité de traitement entre les disciplines (les écrits de l'agrégation de mathématiques commençant, par exemple, un mois après ceux des agrégations de lettres). Peut-on saisir la société des agrégés ? Les écrits du CAPES sont eux aussi trop précoces. Cela nuit à la qualité de la préparation des étudiants et à leur niveau.

- La nature de l'épreuve ASP (Analyse d'une Situation Professionnelle) de latin au CAPES de LM est assez floue cette année. Au CAPES de LC, la nature de l'oral change. Il serait bon d'avoir des informations sur l'épreuve de juin.

- CAPES de Lettres : il faudrait faire un courrier au président de jury pour lui rappeler que le CAPES de lettres a deux options d'égale dignité, LM et LC ; lui demander des précisions sur l'épreuve rénovée d'oral.

- La composition du jury du CAPES de Lettres ne comporte pas assez d'universitaires.

3. Certification complémentaire et formation continue

- La première session est passée. Les remontées sont positives. Nanterre devrait offrir des cours de préparation pour la certification complémentaire.

- Les chefs d'établissement refusent aux collègues les stages de PAF qui pourraient leur permettre de se préparer.

II. Actualité de l'enseignement supérieur

- La fermeture de la section de LC de Pau, souhaitée par le Président de l'Université a été évitée grâce à la mobilisation des collègues, à l'intervention des médias et du maire de Pau. Le Président de l'APLAES a apporté son soutien.

- À la demande de Sophia Georgacopoulou l'APLAES a écrit une lettre au ministre grec de l'enseignement hellénique et des cultes, pour protester contre la suppression du latin au concours d'entrée à l'université.

- À Reims, la section de LC est en train de disparaître à cause du départ prévu des collègues et du non-renouvellement des postes. Il y a pourtant 19 étudiants LC cette année en première année, et un double cursus histoire-LC a été mis en place.

- À Caen, deux postes susceptibles d'être perdus à la suite de départs en retraite prévus pour les années à venir.

- À Brest, peu d'étudiants. Un poste susceptible d'être perdu par suite d'un prochain départ en retraite. Il n'y a plus de COMUE non plus. Le département de LC de Rennes a fermé.

- À Lyon 2, un départ en retraite prévu dans un an et demi.

- À Nice, 4 départs à la retraite ont eu lieu ; deux postes ont été sauvés et un troisième est demandé. Mais il n'y a aucun étudiant de LC au second semestre à cause de la mise en place du portail.

- À Lyon 3, le poste d'histoire grecque est gelé. Les deux universités préparent un IDEX et une fusion.

- À Tours, É. Gavaille est promue professeur et son poste de MCF est gelé.

- À Lille, fusion en cours.

- À Besançon, 3 départs en retraite sont proches : 2 professeurs, un MCF. Il y a une Comue avec Dijon, et les cours d'agrégation sont assurés par Besançon.

- Il y aura un poste de PR grec à Paris 4.

III. Antiquité Avenir (45 associations)

- Il y a eu un renouvellement du directoire en novembre. L'APLAES y bénéficie maintenant de 3 représentants : Nathalie Cros (secrétaire), Emilia N'Diaye (secrétaire adjointe), Claude Brunet (trésorier). Quatre autres membres de l'APLAES participent par ailleurs activement à la vie du réseau : Anne Sinha (Facebook), Stavroula Kefallonitis (Twitter), Dominique d'Almeida (communication, presse), Marie-Rose Guelfucci (festival des langues anciennes de Versailles).
- Lors d'un rendez-vous avec le recteur de l'académie de Paris et d'Ile-de-France, Jacques Bouineau, président d'AA, Cecilia Suzzoni, Catherine Grandjean, présidente de la SoPHAU, et François Ploton-Nicollet ont évoqué le projet de classement des sites de la Méditerranée antique au patrimoine mondial de l'UNESCO.
- Le Festival des langues classiques (latin grec et chinois) à Versailles aura lieu en février. Il sera suivi par Marie-Rose Guelfucci pour l'APLAES et pour Antiquité Avenir.
- Les Rendez-vous de l'histoire de Blois cette année ont pour thème l'Italie. L'APLAES pourrait présenter des intervenants à une table ronde. La date limite est le 8 mars. Il faudrait trouver un sujet : Virgile ? Italie et Grèce ? Voir la proposition de N. Cros envoyée le 21 janvier.
- François Ploton-Nicollet fait part de sa volonté d'organiser un événement commun avec la SoPHAU. Il ne pourra pas avoir lieu cette année. Christophe Cusset propose d'associer la SoPHAU aux rendez-vous de l'Antiquité 2020 à Lyon.
- La SoPHAU, la SHMESP et l'APLAES mènent une campagne de protestation contre les programmes de lycée de Seconde, où la part de l'Antiquité et du Moyen Âge a été considérablement réduite. La question sera abordée le 1^{er} février, lors d'un rendez-vous avec le Directeur général de l'Enseignement Scolaire.
- Le festival européen latin-grec est mêlé à un PAF à Lyon les 20-24 mars 2019. Il y a un site, et un fonds sur Ulule. Il y aura une reconstitution de char mycénien, et le ministre viendra une demi-journée.

IV. Publication des Annales de l'APLAES

- Les sessions scientifiques de nos congrès annuels sont désormais publiées dans une revue électronique : *Annales de l'APLAES*, sur le site internet de l'Association. Ont été publiés le tome de 2014 (Orléans 2012) et 2015 (Nantes 2011). Après une période de sommeil, le président souhaite que les publications reprennent. Le volume 2016 (Lyon 2014) vient d'être publié cette semaine. Aix 2013 devrait donner lieu à une publication au premier semestre 2019 (volume 2017). Puis viendra, si possible au second semestre 2019 la publication de Brest 2016 (presque terminé) et de Besançon 2015 (pour lequel il ne manque qu'une contribution).
- Pour assurer le suivi et la mise en forme de ces publications, le président souhaite voir se constituer un comité de rédaction. Il lance un appel aux bonnes volontés pour y entrer. Pierre-Alain Caltot a fait acte de candidature et en prendra la direction, à partir de l'été 2019, avec le titre de rédacteur en chef, en attendant que d'autres membres de l'APLAES rejoignent l'équipe. Le bureau, pour sa part, s'érige en comité de lecture.
- Pour les publications, les consignes sont les suivantes : suivre globalement la présentation et la typographie qui ont été adoptées par les éditeurs des précédents volumes ; des consignes plus précises sont disponibles auprès de Robert Alessi. Pour permettre la publication du volume sous forme d'articles séparés, la bibliographie doit se trouver en fin d'article. Une table des matières en fin de volume. Livrer, dans la mesure du possible, un PDF.

V. Congrès de l'APLAES

- Le congrès 2019 aura lieu à Bordeaux, les 7-9 juin. La journée scientifique se tiendra le 7 juin, avec pour thématique : « Nouvelles interdisciplinarités, nouveaux défis ».
- Programme : voir message envoyé le 26 janvier. Les bulletins d'inscription seront envoyés en février.

VI. Questions diverses

- Parutions : manuel de Florian Barrière aux presses de l'université de Grenoble. *Fabula agitur*, se servir du théâtre dans l'apprentissage des langues et cultures antiques.